**A**nnée **u**niv **:**24/25 **- M1/**SDL **-S:01- -Durée:**01H30 juin **2025** -**E**nseignant**: Dr. A**ZZOUZI**.T**

**Corrigé Examen de Rattrapage série-1 « T**héorie**s** et **D**émarchesen **D**idactique**»**

**Sujet:** (Barème 20/20 pts)

Dans quelle mesure le rôle de l’enseignant en tant que facilitateur est-il déterminant pour le développement de l’autonomie chez les apprenants **?**

 **-Discutez** en vous appuyant sur des exemples.

  **-BON COURAGE-**

* **Barème** et **corrigé** : 20/20 pts ;
* **Introduction** **(2pts)**
* Présentation du sujet ;
* Repérage des concepts clés de l’assertion ;
* Annonce du plan de la réponse.
* **Développement** en 2 ou 3 partie **(8pts)**
* Définition(s) ;
* Cerner la pédagogie de l’autonomie afin d’encourager l’élève à s’impliquer activement, à faire des choix, à réfléchir sur ses actions et à développer des stratégies personnelles pour apprendre de manière plus libre.
* Illustration / consolidation.
* **Conclusion**  **(2pts)**

Récapitulation du cheminement des idées apposées dans l’introduction et présentées dans le développement.

* **A retenir** (la **forme**): **(8 pts)**
* Usage et pertinence de la langue ;
* Cohérence
* Eléments de transition entre les différentes parties de réponse ;
* Illustrations et citations.
* **Type de Corrigé :**

Dans beaucoup de classes aujourd’hui, la manière d’enseigner les langues évolue. L’enseignant ne se limite plus à expliquer des règles ou à corriger des erreurs. Il accompagne les élèves dans leur manière d’apprendre. Il les observe, les écoute, leur propose des activités où ils peuvent participer autrement. Ce changement ne le rend pas moins présent. Il reste actif, mais il intervient souvent autrement, plus discrètement, en essayant de laisser à chacun un peu d’espace pour agir à sa façon.

Quand on parle d’autonomie, on pense à un élève qui ne dépend pas tout le temps des consignes. Cela ne veut pas dire qu’il apprend seul, sans aide. Cela veut dire qu’il commence à choisir ses outils, à organiser ses idées, à chercher une solution quand il ne comprend pas. Cette autonomie ne se développe pas du jour au lendemain. Elle se construit dans la durée, à travers des situations de classe où l’élève peut bouger, tester, se tromper et recommencer.

Prenons le cas d’un cours de langue. Plutôt que de suivre un seul manuel et de corriger ensemble tous les exercices, certains enseignants proposent plusieurs types d’activités, avec des supports différents : dialogues enregistrés, articles courts, images, chansons. Les élèves choisissent ce qui leur parle le plus. Ils notent des mots qu’ils ne connaissent pas, résument ce qu’ils ont compris ou posent une question. Ce type de situation pousse les élèves à s’investir autrement. Ils ne cherchent plus seulement à « bien répondre », mais à construire du sens à leur manière.

Dans les ateliers oraux, on voit aussi cette souplesse. L’enseignant donne un thème – parler d’un souvenir, d’un rêve, d’un personnage imaginaire – et les élèves préparent en binômes ou en petits groupes. Il ne donne pas de plan fixe, mais reste disponible pour répondre aux hésitations. Certains demandent de l’aide pour trouver un mot, d’autres veulent savoir si leur phrase « sonne juste ». Ce va-et-vient entre initiative personnelle et présence de l’enseignant permet à chacun d’avancer selon son rythme. Il ne s’agit pas d’évaluer immédiatement, mais de donner un cadre dans lequel les élèves peuvent parler sans craindre de mal faire.

L’autonomie se construit aussi dans l’écrit. Au lieu d’imposer un sujet unique et une seule façon de le traiter, l’enseignant peut proposer des consignes ouvertes : écrire une lettre à un personnage, rédiger un dialogue, raconter un événement. Les élèves choisissent, rédigent, puis retravaillent leur texte à partir de quelques questions simples : Est-ce que le lecteur comprend bien ? Est-ce que mes phrases sont claires ? L’enseignant donne des retours, mais il invite aussi les élèves à relire leur propre text…e. Il ne s’agit pas seulement de corriger, mais d’apprendre à relire avec un œil un peu plus attentif.

Ce type d’enseignement repose sur une relation de confiance. L’élève sent qu’il a le droit de ne pas tout réussir du premier coup, qu’il peut chercher, poser des questions, reformuler. L’enseignant, de son côté, accepte que tout ne soit pas cadré d’avance. Il propose, ajuste, relance. Il ne disparaît pas, mais il laisse une place. Il n’attend pas que chaque élève devienne totalement autonome, mais il rend possible un certain mouvement, même discret.

En fin de compte, dans une classe de langue, cette posture permet de multiplier les occasions où les élèves agissent de leur propre chef. Cela passe par des consignes souples, des activités variées, une évaluation plus progressive. Chacun trouve peu à peu ses repères, ses manières de faire. L’autonomie n’est pas une qualité que l’on possède ou non. C’est un chemin que l’on commence à tracer, souvent grâce à la manière dont l’enseignant se tient aux côtés des élèves, ni trop loin, ni trop près.

**Bonne chance**